

PROCÈS-VERBAL de la **22^e AGA** - Assemblée Générale Annuelle des membres de la **Fondation Maison Dauphine**, tenue au Centre Horizon 801, 4e rue Québec, le 18 septembre 2024, prévue à 18h00.

Présents : Pierre Lapointe, Annie Clément, Marco Sohier, Éric Dionne, Lynda Germain, Olivier Hamel.

Absente : Annie Bélisle.

Invitée : Sylvie Martineau, directrice de la Fondation.

Animatrice : Mélanie Harvey, organisatrice communautaire

Avant l'ouverture de l'AGA il y a eu la nomination de :

- L'animatrice de l'AGA de la Fondation Mélanie Harvey : Alex Tremblay propose appuyé par Cheryl Dupuis.
- La secrétaire de l'AGA de la Fondation Sylvie Martineau : Lynda Germain propose et Annie Clément appuie.

1. Ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant atteint, le président de la Fondation, M. Pierre Lapointe, déclare l'assemblée ouverte à 18h20. Il mentionne que les membres ont été convoqués le 24 juillet par courriel, dans les délais prescrits aux règlements généraux et qu'un avis a été publié dans le Journal Le Carrefour le 28 août 2024.

M. Lapointe souhaite la bienvenue à tous mentionnant apprécier rencontrer les membres du CA et le personnel de La Dauphine. IL présente les membres du conseil d'administration et la directrice au développement philanthropique de la Fondation.

2. Adoption de l'ordre du jour

AA-2024-01 Sur proposition de Annie Clément appuyé par Éric Dionne le CA accepte les changements suivants qui ont été apportés à l'ordre du jour :

Changement demandé dans l'ordre des points

- 4. États Financiers 2023-2024 et ajournement pour présentation des états financiers de La Dauphine.
- 4.1 Rapport et présentation de l'auditeur indépendant
- 4.2 Ajournement pour présenter les états financiers de La Dauphine
- 5. Rapport Annuel d'Activité
- 5.1 Affaires découlant et projets futurs

3. Assemblée Annuelle des membres du 20 septembre 2023

3.1 Procès-verbal - Adoption du procès-verbal 20-09-2023

Le procès-verbal de l'AGA 2023 a été envoyé aux membres du CA de la FMD le 24-07-2024 par courriel et a été retourné aux membres tout juste avant l'AGA le 16-09-2024, le président prend pour acquis que le PV a été lu par les membres.

AA-2024-02 Sur proposition de Annie Clément appuyé par Sylvie Martineau il est unanimement résolu d'appliquer une dispense de lecture à voix-haute du procès-verbal.

AA-2024-03 Sur proposition de Marco Sohier appuyé par Annie Clément, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres tenue le 20-09-2023 tel qu'il est rédigé.

4. États financiers pour l'exercice financier clos le 30 juin 2024

4.1 Le rapport de l'auditeur atteste que tout est conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

AA-2024-04 Sur proposition de Olivier Hamel appuyé par Éric Dionne, il est unanimement résolu de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant.

M. Simon Hamel de la firme comptable Coeficia, présente les États Financiers audités pour l'exercice 2023-2024.

Il fait la lecture du fondement de l'opinion avec réserve et souligne leurs responsabilités compris dans le rapport de l'auditeur indépendant. Il présente les produits, l'évolution des actifs nets et le bilan. En conclusion, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Le conseil d'administration a la responsabilité de recommander l'adoption des états financiers audités.

AA-2024-05 Sur proposition de Éric Dionne appuyé par Olivier Hamel il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER les états financiers audités de la Fondation Maison Dauphine pour l'exercice clos le 30 juin 2024.
- D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer les états financiers audités.

4.2 18h30 Ajournement de l'AGA de la FMD pour la présentation des États financiers de La Dauphine par M. Simon Hamel

18H35 : L'Assemblée de la FMD Reprend et M. Simon Hamel est remercié et quitte la réunion.

4.3 Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice en cours

Les règlements généraux stipulent que les membres en assemblée annuelle nomment la firme d'auditeur indépendant.

AA-2024-06 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée par Éric Dionne, il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de la firme comptable Coeficia, à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025.

5. Rapport Annuel d'Activités 2023-2024

Pierre Lapointe, président annonce le départ sur le CA de Monsieur André Marceau et mentionne que ce dernier a contribué grandement à la Fondation au fil des ans, le remercie pour son implication et indique que ce dernier continuera son implication envers la Fondation et La Dauphine sur certains dossiers particuliers.

Monsieur Lapointe fait la lumière sur la mission de la Fondation qui est de contribuer financièrement au fonctionnement de La Dauphine pour l'aider à maintenir les services offerts gratuitement aux jeunes. « La Dauphine offre les services et la Fondation amasse de l'argent. »

Il annonce aussi que L'Open House se tiendra le 19 novembre prochain au Palais Montcalm et invite les employés(es) à assister à la 6^e édition et d'inviter leurs proches et amis(es). Il indique que c'est l'activité-bénéfice majeure de la Fondation et que nous avons amassé 125K l'an passé.

Pour ce qui est de l'Encan d'Art Virtuel, cette année, il fait le constat que nous avons eu moins de retombées et que nous allons revoir nos activités de financement car celle-ci ne s'avère plus concluante compte tenu des efforts que nous devons déployer.

M. Lapointe, mentionne également que le Journal L'Inconditionnel envoyé 2 fois par année à nos donateurs(trices) engendre des retombées 110K.

Pour ce qui est de notre bulletin Babillard, il est diffusé à nos partenaires-commanditaires, Mairaines & Parrains pour les informer de nos activités afin que ces derniers nous aident à promouvoir nos activités à travers leurs réseaux.

Il indique aussi que la Fondation reçoit aussi des dons privés, dons de succession et nous les considérons comme des cadeaux bien qu'on ne puisse pas les planifier.

En ce qui concerne L'Hôte Dauphine, M. Lapointe porte à l'attention de l'audience dans la salle que la Fondation s'implique dans le projet et collabore avec La Dauphine. Il annonce qu'il s'est impliqué auprès des instances politiques pour aider à l'obtention du financement pour le volet des Ressources Humaines et précise que M. André Marceau s'implique et siège sur le comité d'hébergement pour l'Hôte Dauphine.

5.1 Affaires découlant et projets futurs

Sur le plan financier, M. Lapointe relate que les effets de la pandémie ont contribué à la croissance de l'itinérance et engendré une diminution des commandites. C'est plus difficile d'aller chercher des partenaires, on doit travailler vraiment plus fort !

En somme, l'esprit de collaboration s'est installé entre nos deux entités. Dans les mois à venir, il faut collaborer davantage avec l'équipe de La Dauphine et vice-versa ... et mettre en avant plan des témoignages de jeunes ou d'employés(es) pour promouvoir et aller solliciter des dons. Ex : Opération Enfants Soleil.

La Fondation est ouverte à mettre sur pieds de nouvelles sources de financement et M. Lapointe invite l'équipe de La Dauphine à nous faire part de leurs idées et que nous sommes ouverts à explorer de nouvelles avenues. Comme prochainement, nous allons produire un Publipostage qui sera envoyé à 4000 personnes pour présenter les services de La Dauphine et recueillir des dons. Aussi, nous allons lancer cet automne une campagne de dons par Texto.

M. Lapointe cède la parole à David Bérubé, directeur général par intérim de La Dauphine, qui mentionne aux employés(es) qu'ils peuvent aller rencontrer Sylvie Martineau, directrice philanthropique de la Fondation pour échanger et partager leurs idées.

M. Lapointe remercie l'assistance et passe la parole à l'animatrice de la soirée.

AA-2024-07 Sur proposition de Annie Clément appuyé par Olivier Hamel il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER le Rapport Annuel d'Activités 2023-2024 de la Fondation Maison Dauphine.

6. Élection des administrateurs

Le président, Pierre Lapointe nomme les membres dont le mandat se termine cette année :

- Pierre Lapointe
- Annie Clément
- Annie Bélisle

AA-2024-08 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée Marco Sohier il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de Pierre Lapointe, Annie Clément, Annie Bélisle à titre d'administrateur et ce, pour un mandat de 2 ans.

7. Questions diverses

8. Levée de l'assemblée

AA-2024-09 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée Lynda Germain il est unanimement résolu :
D'APPROUVER la levée de l'AGA 2024 à 18h58.